Conseil **M**unicipal
des **E**nfants et
des **J**eunes
de

Ballainvilliers

Mode d'emploi

Année scolaire 2012-2013

www.cmejballainvilliers.fr

Sommaire

A vous jeunes Ballainvillois par B. Puech et L. Lejeune-Vigier ..... p 3

Qu'est-ce qu'un Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes ?.....p 4

Qui peut se présenter ?.....p 5

Comment se présenter ? .....p 5

Comment fonctionne le CMEJ ? .....p 6

Élections et mode de scrutin.....p 7

Calendrier.....p 8

Bulletin d'inscription.....p 9

Petit lexique du citoyen.....p 10

Le CMEJ 2010-1012, réalisations.....p 11

À vous, jeunes Ballainvillois,

Depuis trois ans déjà, le **C**onseil **M**unicipal des **E**nfants et des **J**eunes travaille à faire des propositions qui concernent les jeunes Ballainvillois.
Nous vous invitons à prendre connaissance de leurs travaux et de ce qu'ils ont obtenu en consultant le site de notre mairie (www.mairie-ballainvilliers.fr) et le site du CMEJ (www.cmejballainvilliers.fr).
L'Équipe Municipale est fière du travail qu'il a déjà effectué depuis sa création.

Merci à Françoise et René Meyer pour la façon dont ils ont su aider vos camarades élus à réfléchir et à concrétiser leurs projets.

Merci à Aziz Kabou qui va désormais le piloter et à Angela Billard qui a accepté de l'assister.

Merci à vous qui allez vous présenter et qui, lorsque vous serez élus par vos camarades de classe de l'école élémentaire ou du collège, accepterez de consacrer une partie de votre temps libre au service des autres.

Être au service des autres, c'est aussi un peu être au service de soi. Vous serez ainsi amenés à apprendre à mieux réfléchir, à présenter vos idées en réunion, à débattre et à argumenter...

Vous deviendrez ainsi une force de proposition et une autorité morale reconnue capable de faire le lien entre les Jeunes de Ballainvilliers et leurs aînés, les élus du Conseil Municipal qui examineront avec le plus grand intérêt vos demandes.

Merci à vous, jeunes électeurs depuis le CE2 jusqu'à la 4ème qui allez réfléchir et voter pour désigner ceux qui vous représenteront pendant deux ans.

Merci à vous, Principal du collège, enseignants et parents qui allez contribuer à faire comprendre aux enfants et aux jeunes ce qu'est la démocratie et combien il est important de la faire vivre, soit en acceptant de prendre des responsabilités, soit tout simplement en votant et en suivant le travail de ses représentants.

Ce **« Mode d'emploi** a tout spécialement été rédigé pour vous, jeunes **qui allez vous présenter ou qui allez voter**.

Bon courage, bonne chance, Jeunes de Ballainvilliers, pour conduire cette mission qui demande sens des responsabilités, capacité d'écoute et de dialogue, respects des autres, volonté de construire.

Vous représentez l'avenir non seulement de Ballainvilliers, mais celui de notre Pays.

Quelle belle opportunité pour vous !!!

Brigitte Puech, Maire de Ballainvilliers et Liliane Lejeune-Vigier Maire Adjointe

Qu'est-ce qu'un Conseil Municipal des enfants et des jeunes ?

▶ C'est une assemblée qui réunit des enfants et des jeunes scolarisés entre le CM et la 3ème.

▶ Le CMEJ est élu par les enfants du CE2 au CM2 de l'école élémentaire et des jeunes des collèges habitant Ballainvilliers.

▶ Les élections ont lieu tous les **deux ans** à compter du 4ème trimestre 2010.

▶ C'est une école du citoyen qui permet aux enfants et aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement des institutions : municipalité et institutions françaises…

▶ **Les élus**

- Représentent les enfants et jeunes auprès du Conseil Municipal,
- Montent et réalisent des projets qui intéressent les enfants et les jeunes,
- Apprennent à gérer un budget, à s'exprimer en public,
- Donnent leur avis, échangent des idées dans le respect de la démocratie,
- Représentent Ballainvilliers lors de commémorations,
- Travaillent avec les autres, pour les autres.

Qui peut se présenter ?

▶ Les enfants scolarisés en CM1 et CM2 à Ballainvilliers ou habitant Ballainvilliers et scolarisés dans un autre établissement,

▶ Les jeunes de la 6ème à la 4ème habitant Ballainvilliers et scolarisés dans un établissement public ou privé.

Comment se présenter ?

▶ Remplir un formulaire de candidature disponible en mairie, sur le site Internet du CMEJ (www.cmejballainvilliers.fr) ou à la fin de ce livret « *CMEJ Mode d'emploi* ».

▶ Remettre ce formulaire de candidature après l'avoir fait signer par ses parents avant le **lundi 8 octobre** :

- Soit à son professeur pour les élèves de l'école des Marais
- Soit à l'accueil, dans la boîte aux lettres de la Mairie ou au Service Enfants Jeunesse, 3 rue du Petit Ballainvilliers.

▶ Transmettre **impérativement** une copie de la candidature par email à l'adresse suivante cmejballain@gmail.com

▶ Proposer un programme et préparer sa campagne électorale en rédigeant une profession de foi.

Les professions de foi des candidats seront affichées dans Ballainvilliers et disponibles sur le site Internet du CMEJ.[1]

[1] Les candidats pourront assister à des ateliers où une équipe les aidera à élaborer leur profession de foi.

Comment fonctionne le CMEJ ?

Les élus :

Assistent à des séances plénières :

▶ Au moins 3 fois par an, ces séances rassemblent tous les jeunes élus, des représentants du Conseil Municipal et les adultes référents. Les séances sont publiques.

▶ Une à deux fois par an, les élus du CMEJ assistent au conseil municipal des élus adultes et les rapporteurs des commissions y exposent leurs projets et leurs demandes

Participent au travail d'une commission :

▶ Au début de leur mandat les élus au CMEJ se rassemblent en séance plénière et décident des thèmes sur lesquels ils veulent travailler.

▶ Ensuite, chacun choisit une commission à laquelle il apportera ses idées

▶ Les commissions se réunissent en moyenne une à deux fois par mois.

▶ Elles se tiennent sous la responsabilité d'un adulte animateur.

Élections et mode de scrutin

Modalités

▶ Les candidatures sont individuelles

▶ Il n'y a qu'un seul tour

▶ Sont déclarés élus ceux qui ont obtenu le plus de voix

▶ Si nécessaire et si deux candidats ont le même nombre de voix, c'est le plus âgé des deux qui est élu.

Collèges électoraux

▶ Les enfants et les jeunes recevront une carte d'électeur qu'ils devront présenter lors du vote.

▶ Il y a deux lieux de vote, un pour les votants du primaire et un pour ceux du collège

Bulletins nuls

▶ Bulletins contenant un signe distinctif

▶ Bulletins comportant plus de noms que de sièges à pourvoir

▶ Plus de bulletins que prévu dans l'enveloppe

▶ Bulletins autres que ceux fournis le jour du vote

▶ Enveloppe vide

Tenue du bureau de vote

▶ Deux enfants et un adulte par bureau

▶ Président : le maire ou un délégué élu

Lieux du vote

▶ École des Marais et Collège Pablo Picasso

CALENDRIER

Septembre	- Travail avec les professeurs - Début du dépôt des candidatures - Remise des cartes électorales
Entre le 15 septembre et le 8 octobre	- Dépôt des candidatures - Présentation des candidats dans les classes - Appel à s'inscrire sur les listes pour les nouveaux arrivants
lundi 8 octobre	Date limite de dépôt des candidatures
Entre le 11 et 17octobre	Aide à la rédaction des professions de foi
Mercredi 17 novembre	Date limite de dépôt des professions de foi en Mairie
Mercredi 24 octobre	Affichage des professions de foi Et publication sur le site Internet du CMEJ
VACANCES DE LA TOUSSAINT (27 octobre – 8 novembre)	
Entre le 9 et le 15 novembre	Réunions publiques
Jeudi 15 novembre 10h30-14h30	**Élections** **Collège Pablo Picasso**
Vendredi 16 novembre 15h00-17h30	**Élections** **École des Marais** : élèves du CE1 au CM2 et élèves des Collèges autres que Pablo Picasso et de Pablo Picasso qui n'auraient pu prendre part au vote la vieille.
Samedi 24 novembre 10h00	**Mise en place du CMEJ**

Dossier de candidature

Conseil Municipal
des Enfants et des Jeunes
de Bailainvilliers

Dépôt de candidature [1]

Je soussigné (e) :

Nom : Prénom :

Classe : Établissement :

déclare me présenter à l'élection du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (mandat 2012-2014) et m'engage à suivre le travail des commissions et des séances plénières

J'ai bien noté que j'aurai à déposer ma profession de foi accompagnée de 2 photos d'identité avant le mercredi 17 octobre 2012.

Signature du (de la) candidat(e)

Date de clôture des candidatures : **lundi 8 octobre 2012**

Autorisation parentale

Je soussigné (e), père, mère [2] de

Nom : Prénom :

Autorise mon fils, ma fille [2]:

- À se présenter à l'élection au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes
- À assister aux séances de préparation des élections, aux réunions des commissions, plénières ou non.
- Le cas échéant, à quitter la garderie ou ne pas assister à l'étude pour suivre ces réunions.

Par ailleurs

- Je préciserai par écrit le moyen de retour à la maison souhaité.
- Je déclare donner mon accord pour l'affichage public de l'affiche électorale de mon (ma) fils, fille [2], affiche sur laquelle figurera sa photo.

Coordonnées des parents obligatoires

Téléphone fixe : Téléphone mobile :
Adresse mail :
Adresse courrier :

Signature du père : Signature de la mère :

[1] *Transmettre une copie par email à l'adresse suivante : cmejbailain@gmail.com* ***avant le 8 octobre 2012.***
[2] *Rayer la mention inutile*

Petit lexique du citoyen

Élection : choix d'un représentant que l'on exprime par un vote.

Profession de foi : affirmation faite publiquement par quelqu'un concernant ses idées, ses opinions.

Titulaire : celui qui a été élu et qui vote les décisions du conseil.

Suppléant : celui qui est élu, peut donner son avis lors des réunions mais ne peut pas participer au vote des décisions du conseil.

Commission : elle est spécialisée dans un domaine et chargée de préparer les décisions des séances plénières.

Séance plénière se dit d'une réunion où tous les membres sont présents.

Délibération : décision votée en séance plénière qui valide l'ensemble des propositions examinées en commission.

Rapporteur : celui qui est chargé de faire l'exposé des dossiers préparés en commission.

Le CMEJ 2010-2012

8 mai 2012

Cages de hand

Expo Papillons

Visite du Conseil Général

Halloween

Chasse au trésor

Quelques projets du CMEJ 2010-2012

- Stage multisports pour été 2011
- Table de ping-pong à l'école
- Concours d'affiche pour le carnaval 2011
- Jumelage avec un village ou un autre CMEJ
- Participations à la fête des écoles
- Commémorations 8 mai et 11 novembre
- Exposition Papillons 2011
- Attractivité et **gratuité** de la Médiathèque
- Parcours santé
- Halloween
- Chasse au trésor
- Troc'livres

Stage multisport 2011

Réunion Médiathèque

CMEJ 2010-2012